

Le Conservatoire de Bruxelles évacué dans l'urgence

La Régie des Bâtiments a ordonné l'évacuation d'urgence, pour des raisons de sécurité, d'une nouvelle partie du Conservatoire désormais privé d'un tiers de sa superficie.

Une partie supplémentaire du site du Conservatoire royal de Bruxelles a été évacuée en urgence sur ordre de la Régie des Bâtiments, a indiqué l'ASBL Conservamus, qui s'occupe de la restauration du lieu. Les bâtiments concernés sont le n°3 rue aux Laines et l'annexe de ce dernier.

«L'évacuation de l'immeuble signifie la perte des locaux destinés aux classes de percussion, de flûte et d'écriture du

Conservatoire royal de Bruxelles, des locaux destinés à la mécanographie et aux ateliers du Koninklijk Conservatorium Brussel et des installations d'Oxalys, l'ensemble de musique de chambre en résidence au Conservatoire, pour les-

quels des solutions d'urgence devront être trouvées», précise Gérald de Hemptinne, le coordinateur de l'association. Au fil des évacuations successives, pour cause de plafonds et sols menaçant de s'effondrer, le Conservatoire est aujourd'hui privé d'un tiers de sa superficie.

Le projet de restauration de ces bâtiments est au point mort en dépit de l'accord intervenu entre les gouvernements fédéral, flamand et de la

Communauté française en octobre 2013. L'accord prévoyait la création d'une entité juridique qui deviendrait propriétaire du lieu et gérerait sa rénovation. La structure disposerait d'un capital de départ d'1,5 million d'euros puis bénéficierait pour les travaux de 60 millions injectés à parts égales (20 millions chacun) par les trois entités concernées. «Malgré l'urgence de la situation et l'imminence de l'hiver, aucun acte

concret n'a été posé pour transformer cette intention en réalité», constate l'association.

Les signataires de l'accord avaient laissé entendre à l'époque que les chantiers débuteraient en 2016. L'entité juridique à créer était espérée pour le mois de mai 2014. Les procédures de délivrance de permis devaient suivre, avant l'entame réelle des travaux.

La structure en question n'étant pas encore mise sur pied, selon l'ASBL Conservamus, les étudiants du Conservatoire continuent à être confrontés aux fermetures successives de différentes parties du site, pour des questions de sécurité et de salubrité. «Concrètement, les étudiants doivent faire des files pour obtenir une salle de répétition, ou doivent venir à des heures très tardives pour avoir l'occasion de jouer», indique Gérald de Hemptinne. **D.B. (AVEC BELGA)**